

Le Ministre de l'Education Nationale

Vu la loi du 2 Mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article

Vu l'avis émis par la Commission départementale des Sites Perspectives et Paysages de la Drôme dans sa séance du 24 avril 1946.

ARRETE :

Article 1er. - Est inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques de la Drôme l'ensemble formé par les maisons du village des Pilles bordant la rivière d'Eygues, les rochers les surplombant et le plan d'eau de la rivière dans sa traversée du village.

Délimitation:

à l'Ouest - le chemin rural non dénommé bordant les parcelles 673, 670, 669, 668 et 667 de la section B du cadastre. La limite Ouest des parcelles 20, 17, et 18 de la même section. Une ligne droite fictive traversant le cours de l'Eygues de l'angle Sud-Ouest de la parcelle 18 à l'angle nord-Ouest de la parcelle 207.
le chemin d'intérêt commun n°85 des Pilles à Mirabel aux Baronnies, le ravin de Trolepuy.
au Sud - les limites sud de la parcelle 381 de la section B
à l'Est - le chemin V.O. n°1 des Pilles à Curnier
au nord - une ligne droite fictive traversant le cours de l'Eygues de l'angle Nord-Est de la parcelle 150 à l'angle sud-Ouest de la parcelle 118.
les limites Est des parcelles 118, 117, 116, 115, 114, 113, 112, 111, 110, 109. La ligne de crête passant par les limites des parcelles 214, 213, 666, 672, 673 de la section B.

Parcelles cadastrales visées:

17 à 21, 24 à 54, 62 à 64, 71 à 82, 109, 152, 170 à 200, 204 à 207, 209 à 214, 220, 381, 382, 666 à 673 de la section B.

Article 2. - le présent arrêté sera notifié au préfet du département pour les archives de la préfecture, au maire de la commune aux propriétaires intéressés qui seront responsables chacun de son exécution.

Paris, le 28 JUIN 1946

Pour ampliation
le chef du bureau des sites

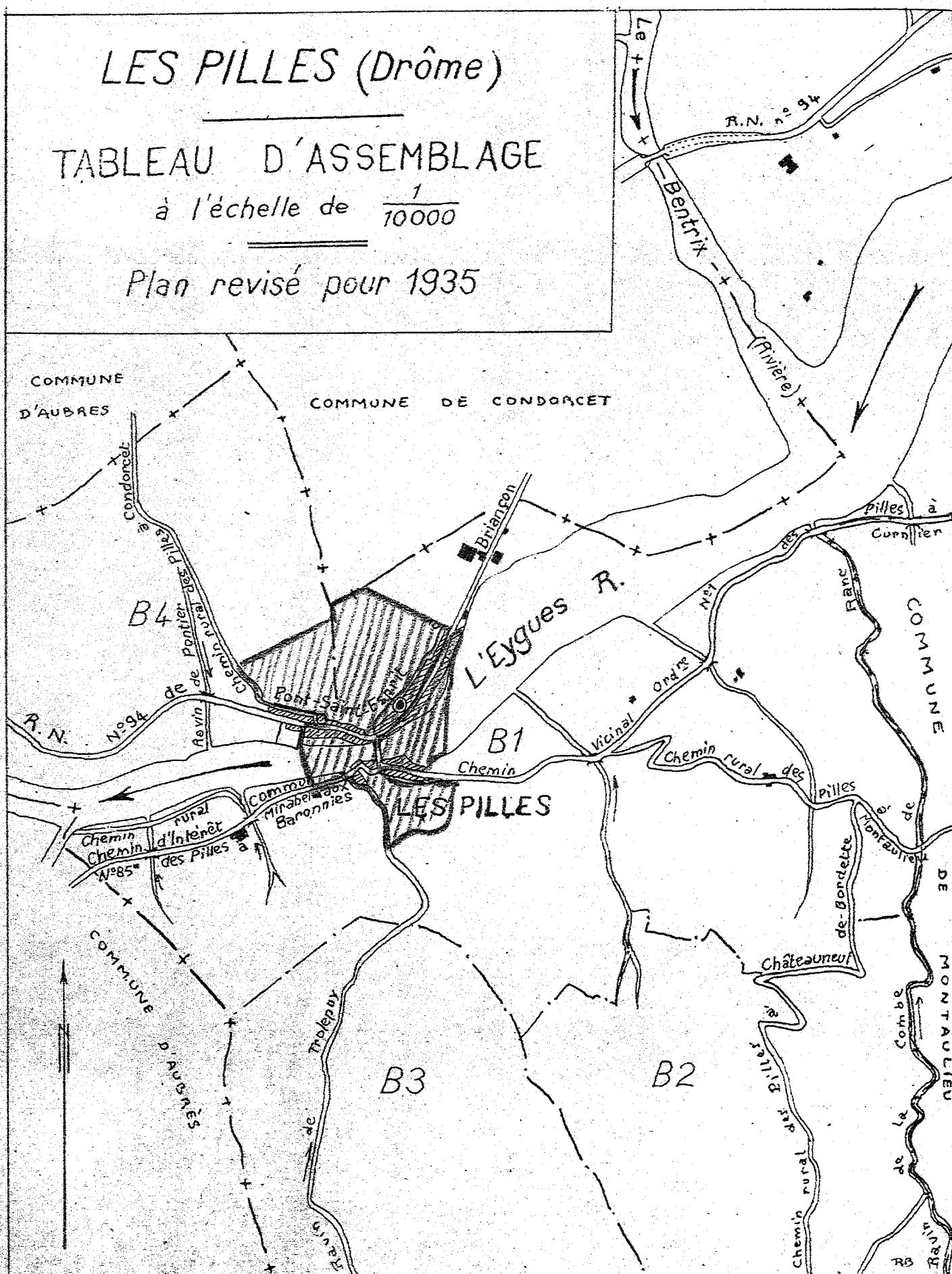
Par délégation:
Le Directeur Général de l'Architecture
SIGNÉ R. DANIS

LES PILLES (Drôme)

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

à l'échelle de $\frac{1}{10000}$

Plan révisé pour 1935



LES PILLES (Drôme)

Section B dite d'Autuche

Plan revise pour 1935

Echelle de $\frac{1}{2500}$

N°s non attribués : 76.122.125.181.184.201.

Section B

Feuille N° 4

Section B. 1ère Feuille

